

ASQPE**CERTIFICAT DE
CONFORMITÉ****N° 1683 - CPD - 0012****APPAREILS D'APPUI STRUCTURAUX EN ELASTOMERE****Certificat de conformité délivré par l'organisme certificateur : ASQPE**

Numéro d'identification : 1683

Adresse : ASQPE 58 boulevard Lefebvre 75732 Paris Cedex 15

Fabricant : CACESAAdresse : Carretera de Humanes, km 0,800
E-28944 Fuenlabrada - Madrid (Espagne)**Site de production : CACESA**Adresse : Polígono industrial San Sebastián C/Lomo, 2
E-28950 Moraleja de Enmedio - Madrid (Espagne)**Produits certifiés : Appareils d'appui en élastomère**

Dans le cadre de la mise en application de la Directive 89/106/CEE du Conseil des Communautés Européennes du 21 décembre 1988, relative au rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des Etats Membres, concernant les produits de construction (Directive Produits de Construction – DPC), modifiée par la Directive 93/68/CEE du Conseil des Communautés Européennes du 22 juillet 1993, il a été établi que :

les appareils d'appui en élastomère « type A » et « type » B, composés soit de caoutchouc naturel de module G égal à 0.9 MPa, soit de caoutchouc naturel de module G égal à 0.9 MPa avec un enrobage de polychloroprène, avec des frettes d'acier nuance S235JRG2 (EN 10025), pour une température de service minimale de -25° C et une capacité de rotation statique déterminée sur la base de l'essai sous charge excentrée, produits par :

la Société « Caucho Celular del Centro, S.A. » (CACESA)

ont été soumis aux essais de type initiaux et que le fabricant assure un contrôle de la production en usine conforme aux exigences de l'annexe ZA de la norme EN 1337-3 pour des appareils d'appui selon le système 1 « utilisation critique ».

L'organisme notifié ASQPE a réalisé l'inspection initiale de l'usine et a vérifié la mise en place du contrôle de la production. Ce certificat atteste que les essais de type initiaux réalisés sur des appareils d'appui issus de la production de l'usine de Moraleja de Enmedio ont satisfait les exigences prescrites dans la partie harmonisée de la norme EN 1337-3.

Ce certificat est délivré pour la première fois le 20 août 2010 et, sauf retrait ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique de référence, les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine lui-même ne sont pas modifiés de manière significative.

Délivré à Paris, le 20/08/2010

le Président de l'ASQPE

Jacky SEANTIER